



Association Propriétaires Forestiers Ance Dore CR Assemblée Générale du 05 mars 2022 à La Chaulme

Présents: 67 adhérents
Représentés : 14 adhérents

108 adhérents étaient à jour de cotisation 2022 au début de l'AG

Participaient aussi à la réunion :

Pierre FAUCHER Président du Syndicat des Sylviculteurs du Puy de Dôme (Fransylva)
Marc LAFAYE technicien CRPF en charge de la santé des forêts

Invités excusés :

Maxime AUBERT technicien du CD sur la CC Ambert Livradois Forez et adhérent de notre association,

Mot du Président

Le Président Max MOULIN ouvre la séance à 10 h 15. Il remercie les très nombreux adhérents présents à cette assemblée ainsi que Marc Lafaye technicien du CRPF et Pierre Faucher Président de Fransylva..

Il rappelle que la précédente AG date de 2 ans (7 mars 2020 à Chaumont) et que tout le monde est content de se retrouver. Il espère que l'on pourra reprendre une activité normale et se retrouver régulièrement dans nos bois. Il rappelle également que l'association a été créée en 2009 et que l'on fait aujourd'hui la 13 eme AG.

Alain FAURE maire de la Chaulme est content d'accueillir l'AG de l'APFAD sur sa commune qui est une commune forestière avec 70% de la surface boisée

Approbation du CR de l'AG du 7 mars 2020

Ce CR est approuvé à l'unanimité des membres présents

Rappel des activités 2020-2021

Le secrétaire Paul Episse fait un rappel des réunions et sorties 2020-2021

Nous avons fait sur 2 ans un nombre de sorties limitées qui correspondent à une activité annuelle
6 manifestations ont été organisées sur ces 2 années

- 11 février 2020 : Gestion de parcelles en bord de cours d'eau
- 7 mars 2020 : A.G. à Chaumont le Bourg
- 18 septembre 2020 : Voirie forestière à Chemintrand
- 9 octobre 2020 : Gestion des gros bois au Col des Limites
- 2 juillet 2021 : Reboisements à Chassagnoles
- 10 septembre 2021 : Eclaircies à Rouffiat
- 29 octobre 2021 : Réunion sur le prix des bois et le coût des travaux forestiers à Saint Just

:

Présentation et approbation des comptes 2020-2021

Le trésorier Pierre MONNEYRON présente les résultats 2020-2021

L'année 2020-2021 s'est terminée par un excédent de 834 € grâce à une bonne maîtrise des dépenses. Pas de sortie en bus sur ces 2 années, ce qui a limité les dépenses et explique en partie l'excédent. Les recettes proviennent des cotisations des adhérents et de la participation des adhérents aux frais de restauration lors des sorties. Pas de subvention sur ces 2 années

Les comptes 2020-2021 sont approuvés à l'unanimité des adhérents présents.

Programmation des futures activités 2022 et vote du budget 2022

Le Secrétaire Paul EPISSE fait état des futures activités 2022 (voir ci-dessous) et Pierre Monneyron présente le budget 2022 adopté à l'unanimité

5 mars 2022 : Assemblée Générale à La Chaulme

15 avril 2022 : Réunion en salle à Marsac : La forêt et le réchauffement climatique

4 mai 2022 : Arlanc : Sortie une journée avec l'IGN (Matin en salle, AM sur le terrain)

juin 2022 : Noalhat : Sortie une journée, Visite pépinière Thévenon et parcelles de noyers

sept 2022 : Arlanc : Visite Ets Veyriere : Lamellé collé et Cogénération

octobre 2022 : ? : Visite chantier exploitation forestière

Renouvellement d'un tiers des membres du CA

Les statuts de l'association prévoient le renouvellement d'un tiers des membres du CA chaque année à partir de la 4ème année. Pour la 12ème année, les membres déjà réélus il y a 3 ans sont à nouveau renouvelables : Lucien BORDET, Louis COUPAT, Marc COURTIAL, Roger FRITEYRE, Pierre MONNEYRON se représentent. Pas de nouveau candidat.

Les 5 renouvelables sont réélus

Intervention de Marc Lafaye

Marc Lafaye a fait un point sur les CBPS simple qui ne valent plus présomption de garantie de gestion durable sans programme de coupes et travaux agréé d'ici le 25/08/2023

• Plus de possibilité de rédiger un CBPS simple après le 31/12/2021, uniquement un CBPS + avec un programme de coupes et travaux.

Il a ensuite fait un rappel sur les aides forestières existantes et il a indiqué les dates de formation FOGFOR pour l'année 2022 (Initiation à la gestion forestière dans le Puy de Dôme : 7-14-21-28 octobre 2022). Max Moulin a rappelé que l'association remboursait les frais d'inscription aux adhérents.

Il a annoncé une réunion sur les CBPS+ (Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles) à la salle des Fêtes de Vertolaye le vendredi 1^{er} avril à 14h

Intervention de Pierre Faucher Président du Syndicat des propriétaires forestiers du Puy de Dôme (Fransylva)

Pierre Faucher nous informe des différentes interventions du Syndicat

Intervention au niveau du PLU d'Ambert qui avait mis sous cloche 350 ha de forêt sur la commune d'Ambert. Suite à l'intervention d'un cabinet d'avocats spécialisés, la décision est remise en cause

et les propriétaires devraient redevenir maîtres de leurs parcelles.
Information sur les ventes de chênes en Chine qui concernent surtout des qualités moyennes.

Il rappelle ensuite que les adhérents Fransylva bénéficient de l'assurance responsabilité civile et qu'ils peuvent souscrire à une assurance de leurs parcelles contre les dégâts de tempête, d'incendie et de neige.

Max Moulin informe l'ensemble de l'assemblée du projet de classement des Hautes Chaumes par la DREAL qui comprend en plus des 8000 Ha de montagne environ 7000 Ha de massif forestier avec des contraintes de gestion pour les propriétaires. Peu de propriétaires présents étaient concernés : il n'y a pas eu de questions.

Max Moulin reprend la parole pour proposer pour la 4eme année un abonnement groupé à la revue « Parlons Forêt » éditée par le CNPF pour 6 € par an (au lieu de 10 €). Plusieurs personnes ont été intéressées et ont payé l'abonnement dès la fin de l'AG.

La séance est levée à 12 h 30 et est suivie d'un repas dans la salle des fêtes de la Chaulme servie par le restaurant du Creux de l'Oulette de la Chaulme avec une participation de 16 € par adhérent et 4 € par adhérent pour l'association.

60 adhérents ont participé dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

9 mars 2022

Le secrétaire

Paul EPISSE

Merci à Bernard GRAS pour les photos de l'AG visibles en cliquant sur le lien :

<https://photos.app.goo.gl/3rg1UBTdh5QigaAw6>